

Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif

option **Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression**

RNCP 36661

Le titulaire du CQP ALS propose une activité physique et sportive d'initiation, de découverte, diversifiée et adaptée aux possibilités de tous visant prévention, santé, bien-être, incitation à la pratique et maintien de la forme dans une dimension éducative et ludique en permettant l'expression de chacun dans le respect et l'acceptation d'autrui.

Le CQP ALS option AGEE s'adresse aux personnes qui souhaitent exercer une fonction d'animation d'encadrement sportif et facilite l'accès aux autres diplômes professionnels. Il constitue le premier niveau de qualification professionnelle de la filière "Activités Physiques pour Tous" et "Activités Gymniques de la Force et de la Forme".

Le titulaire du CQP ALS AGEE intervient auprès de tout type de public, en cours collectif, quelle que soit l'option choisie. Il assure en autonomie le face à face pédagogique. Les activités encadrées par le titulaire du CQP ALS AGEE relèvent du cadre réglementé des activités physiques et sportives au sens du Code du Sport.



Public

Toute personne voulant acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'encadrement et de l'animation des activités physiques et sportives.

Prérequis

- Être âgé de 16 ans minimum à la date d'entrée en formation
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Présenter une attestation de réussite aux tests techniques préalables à l'entrée en formation spécifiques à chaque option (validité 4mois)
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à l'animation et à la pratique sportive de moins d'un an
- En complément, vous devrez impérativement fournir une "attestation de stagiaire en formation" délivrée à partir du site EAPS

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations, faites-le nous savoir. Pour vous accueillir dans des conditions adaptées, nous mettrons tout en œuvre dans la mesure de nos moyens.

Objectifs de la formation

La formation au CQP ALS s'articule autour de compétences à acquérir, définies par le référentiel du métier d'animateur. Elle est constituée de 3 blocs de compétences :

Bloc 1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif dans le domaine de l'AGEE.

Bloc 2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.

Bloc 3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives.

L'option : « Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression » (AGEE)

▪ Techniques cardio ▪ Renforcement musculaire ▪ Techniques douces ▪ Activités d'expression

Contenus

Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif

- Repérer les caractéristiques et les besoins des participants en utilisant des outils d'évaluation
- Repérer les objectifs et les ressources de la structure afin de définir les objectifs du cycle de séances
- Elaborer un cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer la progression des participants en utilisant une grille de séance
- Installer et préparer le matériel nécessaire à la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer l'intégrité physique des différents publics
- Accueillir les participants à une séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression et adapter sa pédagogie en prenant en compte les besoins spécifiques du/des participants
- Animer la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression en utilisant différentes familles d'activités (Cardio-respiratoire, renforcement musculaire, techniques d'expression et techniques douces)
- Mettre en sécurité des pratiquants et des tiers afin de préserver leur intégrité physique tout au long de la séance
- Réaliser le bilan de la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression en analysant son déroulement et en fixant des modifications et des ajustements.

Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

- Informer les publics et faire la promotion des activités d'animation, des événements et de l'encadrement physique et sportif de la structure
- Utiliser les outils digitaux pour communiquer avec les publics accueillis en veillant à véhiculer une image positive de la structure
- Organiser les activités d'animation et l'encadrement physique et sportif
- Communiquer et travailler en équipe au sein de la structure

Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

- Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations
- Programmer des actions de formation et de professionnalisation en vue de développer son activité professionnelle

Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif

option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

RNCP 36661

Moyens techniques et pédagogiques

- La formation alterne des temps en centre de formation et des temps à distance via la plateforme d'apprentissage dédiée. Des activités interactives vont vous permettre de progresser de manière continue dans vos acquisitions théoriques et pratiques.
- Des temps d'accompagnement collectifs et/ou individualisés à distance jalonnent le parcours de formation afin de vous accompagner à chacune des étapes de celui-ci.
- Des classes virtuelles seront également proposées afin de vous apporter des contenus de formation mais également pour réaliser des points d'étapes et répondre à vos questions sur les contenus, sur l'alternance ou toute autre demande.
- L'application EPGV Learning sur mobile vous permettra de réviser au sein de votre communauté d'apprenant l'ensemble des connaissances de la formation et de préparer au mieux votre certification.

Directeur de formation, Formateur et/ou Intervenants

- Un directeur de formation EPGV
- Une équipe de formateurs EPGV

Modalité de certification et validation

Pour y accéder : Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation défini lors du Plan Individuel de Formation (PIF)

Bloc de compétences N°1

| Ecrit – Oral – Animation |

- élaboration d'un cycle de séances sur le terrain de stage
- entretien individuel sur le cycle de séances
- animation d'une séance
- entretien individuel sur la séance

Bloc de compétences N°2

| Ecrit – Oral |

- élaboration d'un écrit dans le cadre du stage et entretien oral

Bloc de compétences N°3

| Ecrit – Oral |

- élaboration d'un projet professionnel et entretien oral

L'acquisition du CQP ALS peut se faire par Validation d'Acquis d'Expérience (VAE).

Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif

option **Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression**

RNCP 36661

Diplôme remis

- Diplôme de la CPNEF Sport : Certificat de Qualification Professionnelle - Animateur Loisir Sportif option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

Points forts

- Un accompagnement personnalisé tout au long du dispositif de formation
- Une formation opérationnelle centrée sur la maîtrise des familles d'activités et la sécurité
- De la flexibilité dans votre organisation grâce à la plateforme d'apprentissage
- Des activités ludiques et interactives pour apprendre en s'amusant
- Des points de situation avec privilégié avec un formateur pour mieux vous accompagner
- Un accompagnement personnalisé dans votre projet professionnel
- Pour aller plus loin, nous vous conseillons de suivre, après cette formation, une spécialisation dans les filières fédérales de la FFEPGV

Date(s), lieu(x) et volume horaire

Journée de positionnement à la formation (une date au choix)		
Clermont-Ferrand : 09-09-2023		Voiron : 08-09-2023
VOIRON	 	Classe virtuelle de lancement : 20-10-2023
		1 ^{er} regroupement : du 07 au 10-11-2023
		Classe virtuelle : 01-12-2023
		2 ^{ème} regroupement : du 11 au 13-12-2023
		Classes virtuelles : 22-12-2023 et 12-01-2024
		3 ^{ème} regroupement : du 22 au 25-01-2024
		Classes virtuelles : 02 et 16-02-2024
		4 ^{ème} regroupement : du 05 au 07-03-2024
		Classes virtuelles : 08 et 15-03-2024
		5 ^{ème} regroupement : du 09 au 11-04-2024
		Classes virtuelles : 26-04 et 03-05-2024
CLERMONT-FERRAND	 	Classe virtuelle de lancement : 13-10-2023
		1 ^{er} regroupement : du 23 au 26-10-2023
		Classe virtuelle : 06-11-2023
		2 ^{ème} regroupement : du 27 au 29-11-2023
		Classe virtuelle : 08 et 15-12-2023
		3 ^{ème} regroupement : du 08 au 11-01-2024
		Classe virtuelle : 29-01 et 05-02-2024
		4 ^{ème} regroupement : du 12 au 14-02-2024
		Classes virtuelles : 04-03 et 15-03-2024
		5 ^{ème} regroupement : du 08 au 10-04-2024
		Classes virtuelles : 29-04 et 13-05-2024

CERTIFICATIONS ENTRE LE 27 ET 31 MAI ou 03 AU 07 JUIN 2024

RATTRAPAGES ENTRE LE 17 ET 21 JUIN 2024

Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif
option **Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression**
RNCP 36661

Répartition des heures

La formation s'organise comme suit :

161h de formation en présentiel et distanciel (hors tests techniques et positionnement) réparties de la manière suivante :

- Temps de formation en centre de formation : 119h
- Temps de formation à distance : 28h
- Temps de classes virtuelles : 14h

Alternance : 80h en structure professionnelle

Certification : 2,5h

Nombre de participants

20 personnes maximum par session CQP

Date limite d'inscription

1 mois avant la date d'entrée en formation

Frais de formation

Montant total : 3 310 euros répartis de la manière suivante :

- Frais pédagogiques : 3 220 € + positionnement en amont 40€
- Frais de certification : 50 €
- Frais annexes (transport, hébergement, restauration) : à la charge du stagiaire

(En cas de non-financement de votre formation, merci de vous rapprocher du Service Formation pour une étude individualisée)

Renseignements et inscription

Comité Régional EPGV Auvergne Rhône-Alpes – Antenne Formation

Domaine de la Brunerie – 180 boulevard de Charavines -38500 VOIRON

Tel : 04.76.66.92.33 -Email : formation.aura@comite-epgv.fr

SIRET : 402 339 394 00056 - Déclaration d'activité n° /83630362363